

REGLEMENT MX 2018

AVENANT :

1. TROPHÉES MX1 – MX2

- Des trophées MX1 et MX2 sont mis en place dans la catégorie **OPEN OR**.
- Les 3 premiers pilotes MX1 et les 3 premiers MX2, issus du classement jour **OPEN OR**, se verront récompensés à la journée.
- D'autre part, ils se verront attribuer des points : 25 pour le 1er, 22 pour le 2ème et 20 pour le 3ème.
- Le cumul des points en fin de championnat leur permettra d'être classés au Trophée MX1 (ou MX2) et récompensés lors de la remise des prix annuelle de la LMRP.
- Ces trophées **ne sont pas éligibles aux primes relatives au podium OPEN OR** de fin d'année.

FIN DU DOCUMENT